

BRÈVES ÉCONOMIQUES

AFRIQUE CENTRALE

Semaine du 02 au 06 février 2026

UNE PUBLICATION DU SERVICE ÉCONOMIQUE REGIONAL DE YAOUNDE

Faits marquants de la semaine :

- Régional** : le Cameroun et la Guinée équatoriale signent un accord sur l'exploitation commune du champ gazier transfrontalier Yoyo-Yolanda.
- Cameroun** : un swap de devises allège la facture de l'Eurobond camerounais qui passe de 10,125 % à 7,79 %.
- Centrafrique** : première assemblée générale constitutive du Fonds de garantie de Centrafrique (FGC).
- Congo** : Retour sous 75 % du PIB de la dette publique, mais encore au-dessus de la norme CEMAC.
- Gabon** : la Gabon Oil Company sommée de rapatrier ses devises, signe d'un durcissement du contrôle étatique.
- Guinée équatoriale** : GEPetrol augmente sa participation dans le projet gazier Aseng
- Tchad** : visite officielle du président tchadien à l'Élysée : vers un rapprochement un an après le retrait des troupes françaises.
- RDC** : nouveau protocole financier sur 4 ans avec la France.
- São Tomé-et-Principe** : fin de l'embargo aérien, réouverture attendue sur le tourisme et le commerce.

Régional

Le Cameroun et la Guinée équatoriale signent un accord sur l'exploitation commune du champ gazier transfrontalier Yoyo-Yolanda

Le 3 février à Malabo, la Guinée équatoriale et le Cameroun ont signé un accord d'exploitation conjointe du champ gazier transfrontalier de Yoyo-Yolanda dont les réserves de gaz sont estimées à 2,5 billions de pieds cubes (tcf). L'accord définit les règles techniques et commerciales permettant de développer le gisement comme une seule unité et de partager la production, dont 84 % se situe côté camerounais (bloc Yoyo) et 16 % côté équato-guinéen (bloc Yolanda). Le schéma de développement prévoit l'installation d'une plateforme de traitement, plusieurs puits offshore et deux pipelines d'exportation vers Bipaga (Cameroun) et Punta Europa (Guinée équatoriale). Le projet est placé sous la conduite de l'américain Chevron, désigné opérateur technique.

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE

7,79 %

Le taux de l'eurobond émis par le Cameroun après swap de devises

Cameroun

Le coupon de l'eurobond passe de 10,125 % à 7,79 % grâce à un swap de devises

Le Cameroun a finalisé le 30 janvier 2026 une émission obligataire par placement privé, mobilisant 750 M USD (env. 415 Mds FCFA) pour une maturité de sept ans et une période de grâce de deux ans. L'opération a suscité une demande de près d'1 Md USD pour un montant initialement recherché de 600 M USD. La mise en place d'un swap de change USD/EUR a permis de ramener le coupon effectif de l'opération en euro à 7,79 %, contre 10,125 % avant le closing de l'opération. Au-delà d'améliorer les conditions financières de l'emprunt, ce dispositif vise à limiter l'exposition au risque de change.



La Sonara examine la piste d'un partenariat avec Dangote Refinery

Du 20 au 23 janvier 2026, une délégation de la Société Nationale de Raffinage (SONARA) conduite par son directeur général s'est rendue à Lagos pour des discussions techniques avec une équipe du pool managérial de Dangote Refinery afin d'explorer les pistes d'un partenariat d'affaires pour la relance de la raffinerie camerounaise. Les échanges ont précisément porté sur le financement du plan de relance de la raffinerie camerounaise ([PARRAS24](#)), la coopération industrielle et commerciale, le transfert de savoir-faire et la sécurisation des approvisionnements énergétiques.

Le Cameroun ouvre ses portes à Qatar Airways

Par décret du 29 janvier 2026, le président Paul Biya a ratifié l'accord bilatéral de transport aérien signé le 16 janvier 2025 à Doha entre le Cameroun et le Qatar. Ce texte autorise Qatar Airways à desservir le territoire camerounais, avec les aéroports de Douala et Yaoundé en première ligne. L'arrivée de Qatar Airways devrait à terme faciliter l'entrée de compagnies internationales, densifier le réseau de liaisons et renforcer les connexions vers le Moyen-Orient et l'Asie, avec des effets attendus sur la concurrence et les coûts de transport.

EDC ouvre un marché de 4Mds FCFA pour la maintenance industrielle sur le barrage de Memve'ele

Dans le cadre de l'exécution de son plan d'action relatif à l'exploitation et la maintenance de l'aménagement hydroélectrique de Memve'ele, EDC a lancé un [appel d'offres](#) pour le recrutement d'une entreprise pouvant assurer la maintenance industrielle des équipements dudit aménagement afin de garantir sa pleine disponibilité et d'optimiser la production d'énergie. Selon cet appel d'offres, le futur prestataire devra couvrir l'ensemble des opérations de maintenance prédictive, préventive et curative. Le cahier des charges vise la disponibilité mécanique des ouvrages pour permettre la production de la puissance maximale, en fonction des conditions hydrologiques et des besoins du réseau. Le cout du marché est de 4Mds FCFA TTC. Pour rappel, la centrale de Memve'ele produit 100MW avec un débit de 250m³/s pour un potentiel de 211MW.

Trois entreprises chinoises remportent l'appel d'offres pour les travaux de la route Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati-Ngaoundéré

Le consortium chinois Sinohydro/Stecol et la China Harbour Engineering Company Ltd [remportent](#) l'appel d'offres pour la construction de la phase 2 du corridor Batchenga-Ntui-Yoko-Lena-Tibati-Ngaoundéré. Les travaux, prévus sur 3 ans, représentent un montant de 59 Mds FCFA et concernent environ 145 km de route.

Centrafrique

Première assemblée générale constitutive du Fonds de garantie de Centrafrique (FGC)

La première assemblée générale constitutive du Fonds de garantie de Centrafrique (FGC) s'est tenue le mardi 27 janvier à Bangui. Crée en 2025 et doté d'un capital social de 10 Mds FCFA (15,2 M EUR), dont 3 Mds FCFA (4,6 M EUR) apportés par la Banque mondiale, le FGC vise à couvrir partiellement les risques supportés par les établissements de crédit lorsqu'ils financent des entreprises locales. La réunion, présidé par Hervé Ndoba, ministre des Finances et du Budget, a permis l'adoption des statuts juridiques du FGC et la mise en place du conseil d'administration. Le cabinet BCF a été désigné comme commissaire aux comptes de l'institution.

Congo

Notation souveraine : S&P maintient la note CCC+/C du Congo

L'agence S&P Global Ratings a confirmé la notation souveraine de la République du Congo à CCC+/C avec perspectives stables. Cette décision tient compte de l'amélioration temporaire de la liquidité liée à l'émission d'une euro-obligation fin 2025. Toutefois, le retour du pays sur les marchés internationaux à des taux élevés ne permet pas de compenser les fragilités structurelles persistantes. Celles-ci continuent de peser sur le profil de crédit du Congo au sein de la zone CEMAC.

Dette publique : le Congo repasse sous les 75 % du PIB mais reste hors norme CEMAC

La dette publique de la République du Congo a reculé à 74,11 % du PIB fin 2025 contre 80,18 % un an plus tôt, traduisant les effets conjoints de la

reprise économique et des efforts de gestion de la dette. Malgré cette amélioration, l'endettement demeure supérieur au seuil communautaire fixé par la CEMAC. Cette situation continue de limiter les marges de manœuvre budgétaires du pays et appelle à la poursuite des réformes structurelles.

Énergie : lancement des études du barrage hydroélectrique de Kitéké

Le ministre de l'Énergie et de l'Hydraulique, Emile Ouosso, a lancé les études de construction de la centrale hydroélectrique de Kitéké, située dans le département du Pool, à proximité de Brazzaville. Le projet, porté par le groupement Lincoln / China Energy, vise une puissance installée estimée à 510 MW. Il devrait contribuer significativement à la résorption du déficit énergétique de la capitale et au développement de la zone économique spéciale. Le démarrage des travaux est envisagé pour 2027, sous réserve de la finalisation des études techniques, environnementales et financières.

Gabon

Le Gabon au 22^{ème} rang du classement 2025 des pays africains les plus attractifs pour les investisseurs miniers

Paru le 2 février 2026, le classement de [Jeune Afrique](#) a, comme pour sa première édition en 2025, classé les pays d'Afrique sur l'attractivité minière en Afrique. Le Gabon occupe la 22^{ème} place, derrière le Cameroun (15^{ème}), le Congo (14^{ème}) et la RDC (11^{ème}). Ce classement a été établi à partir des volumes des réserves des treize minéraux majeurs (bauxite, cobalt, cuivre, diamants, fer, graphite, lithium, manganèse, or, nickel, platine, uranium et zinc), du nombre de projets miniers en cours dans les métaux critiques, du climat des affaires et le risque pays, du niveau et de la qualité des infrastructures énergétiques et de transport ou encore de la qualité du cadre légal et de la gouvernance.

Rapatriement des fonds en devises : La Gabon Oil Company (GOC) dans le collimateur de l'Etat gabonais

En janvier, le rendement des titres à échéance 2031 a connu une détente spectaculaire, permettant au pays de sortir de la zone des émetteurs dits « en difficulté ». Avec un spread

repassé sous la barre symbolique des 1000 points de base pour s'établir autour de 790, les investisseurs envoient un message clair : le risque Gabon s'atténue. Cette embellie repose sur deux piliers stratégiques. D'une part la reprise du dialogue avec le FMI, dont l'annonce d'un futur programme économique a agi comme un déclencheur de confiance, amenant les marchés à anticiper un cadre de réformes plus rigoureux et transparent. D'autre part, des mesures de trésorerie concrètes : le [rapatriement](#) récent des fonds dits de Restauration des sites, dénommés « Fonds RES » de la Gabon Oil Company (GOC) a renforcé la crédibilité budgétaire de l'Etat à court terme. Le ministre de l'Economie et des Finances, Thierry Minko, a par ailleurs indiqué que conformément à la volonté du gouvernement gabonais de renforcer l'environnement des affaires, tous les autres acteurs internationaux du secteur des industries extractives implantées au Gabon pourront librement, selon les accords conclus avec la BEAC, procéder au rapatriement des Fonds RES déjà constitués dans les comptes en dollars au bénéfice de la CEMAC.

BGFIBank Gabon affiche une performance notable au Gabon et dans les autres pays de la CEMAC au T1 2025

Selon le dernier [rapport](#) de la BEAC, publié le 19 janvier 2026, BGFIBank a octroyé 71,29 % de l'ensemble des nouveaux crédits bancaires dans le pays, un niveau nettement supérieur aux 23,43 % enregistrés l'année précédente, et triplant ainsi sa part de marché. Le rapport met en évidence une concentration notable du marché du crédit bancaire au Gabon. En 2024, aucune des autres institutions financières n'atteignait un seuil de 10 % de part de marché sur les nouveaux crédits. À titre illustratif, AFG Bank Gabon (ex-BICIG), qui détenait 35,24 % de parts en 2024, occupe désormais la troisième position avec 6,39 %. BGFIBank Gabon s'impose comme l'acteur dominant, ce qui reflète une dynamique de marché asymétrique. L'Union gabonaise de banques (UGB), filiale d'Attijariwafa Bank, se positionne en deuxième place avec 7,32 % des nouveaux crédits. Cet écart entre les principaux établissements souligne des déséquilibres dans la distribution du crédit. Dans les autres pays de la CEMAC, la groupe continue également d'afficher des résultats impressionnantes. En République centrafricaine, elle occupe la première place avec 54,84 % des nouveaux crédits au premier

trimestre 2025. Au Cameroun, bien que quatrième avec 11,27 %, elle se montre compétitive face à d'autres institutions. En revanche, au Congo et en Guinée équatoriale, elle se classe respectivement troisième avec 11,11 % et 11,71 % des nouveaux crédits.

Interdiction d'importation du poulet de chair prévue pour le 1er janvier 2027

Le Gabon fait face à un défi majeur en matière de souveraineté alimentaire : chaque année, le pays dépense 65 Mds FCFA en importations de poulet surgelé, selon les statistiques du ministère de l'Agriculture. Avec 65 000 tonnes de poulet, 3 000 tonnes de croupions et 600 tonnes de pattes de poule provenant principalement de l'étranger, cette situation représente une fuite de capitaux significative vers des pays comme le Brésil, les États-Unis ou l'Europe, au lieu d'injecter ces fonds dans l'économie locale et d'apporter un soutien aux éleveurs gabonais. Le marché de l'importation de la volaille est largement contrôlé par les entreprises San Gel et Sipagel. Inscrite dans la vision présidentielle de souveraineté alimentaire, la structuration de la filière avicole nationale progresse mais lentement. Les sites des fermes agricoles intégrées sont identifiés, des partenariats publics-privés en préparation et quinze pôles agricoles sont à l'étude. Les besoins en intrants sont estimés à 70 000 tonnes de maïs et de soja par an, tandis que des solutions sont en cours pour renforcer les capacités de transformation et d'abattage. Les ministères sectoriels sont également mobilisés, notamment en matière d'énergie, de santé vétérinaire et de contrôle aux frontières.

Guinée équatoriale

GEPetrol augmente sa participation dans le projet gazier Aseng

Le ministère des Hydrocarbures et du Développement minier de Guinée équatoriale et la compagnie pétrolière américaine Chevron ont signé l'accord-cadre pour le financement de la participation de GEPetrol au projet gazier Aseng dans le bloc I. Selon les termes de cet accord, GEPetrol augmente sa participation dans le projet de 5 % à 33 % ; ceci permet à l'Etat de renforcer sa souveraineté dans l'exploitation des ressources naturelles du pays et de développer davantage de

nouveaux projets. Les réserves prouvées de gaz sont estimées à 39 Mds m³ par le Forum des pays exportateurs de gaz (GECF). Les volumes de gaz provenant d'Aseng devraient soutenir la viabilité technique et commerciale de multiples développements en amont et en aval dans le cadre de l'initiative Extended Gas Mega Hub. Cet accord garantit notamment l'approvisionnement à long terme en gaz du complexe de Punta Europa, optimisant ainsi l'utilisation des infrastructures existantes de GNL et de traitement. Il améliore la rentabilité, réduit le risque de gaz bloqué et renforce la compétitivité de la Guinée équatoriale en tant que plaque tournante de la monétisation du gaz, à un moment où la demande régionale et la flexibilité du GNL sont de plus en plus prisées. Pour mémoire, l'investissement initial sur ce projet est estimé à 690 M USD ; Le projet Aseng est développé par la Chevron en collaboration avec GEPetrol, Glencore et Gunvor.

Tchad

Visite officielle du président tchadien à l'Élysée : vers un rapprochement un an après le retrait des troupes françaises

Un an après le retrait des troupes françaises décidé par le Tchad en novembre 2024, un rapprochement semble s'esquisser entre N'Djamena et Paris. Reçu à l'Élysée le 29 janvier 2026, le président tchadien Mahamat Idriss Déby et le président Emmanuel Macron ont annoncé la mise en place d'un « partenariat revitalisé, fondé sur le respect mutuel et les intérêts partagés ». Les échanges ont porté sur le renforcement de la coopération économique et la crise au Soudan. À ce titre, les deux chefs d'État ont exhorté les parties au conflit à mettre en œuvre la trêve humanitaire proposée par le Quad (États-Unis, Égypte, Émirats arabes unis et Arabie saoudite) et ont appelé à une résolution rapide du conflit.

Lancement des plans de réponse humanitaire et de réponse aux réfugiés pour 2026

Le gouvernement tchadien et ses partenaires humanitaires ont lancé, le 5 février 2026 à N'Djaména, le Plan de Réponse Humanitaire (HNR) et le Plan de Réponse aux Réfugiés (RRP) pour 2026, lors d'une cérémonie présidée par la ministre de l'Action sociale en présence de plusieurs membres du gouvernement, des partenaires techniques et financiers, des agences

du Système des Nations Unies, des organisations humanitaires nationales et internationales. La situation humanitaire y a été présentée comme préoccupante : 4,5 M de personnes auront besoin d'assistance en 2026, dont 3,4 M ciblées en priorité, en raison des conflits, des déplacements forcés, de l'insécurité alimentaire, des urgences sanitaires et des chocs climatiques. Le financement nécessaire est estimé à 984,2 M USD, alors qu'en 2025 seuls 29 % des fonds requis avaient été mobilisés.

RDC

Signature d'un nouveau protocole quadriennal de coopération financière entre la RDC et la France

La RDC et la France ont signé, le lundi 2 février 2026 à Kinshasa, un nouveau protocole de coopération financière pour une durée de quatre ans (2026-2029). Ce renouvellement fait suite à un précédent accord signé en 2021, qui avait permis le décaissement de plus de 500 M EUR en faveur de projets de développement en RDC. La signature a été effectuée par la vice-ministre congolaise des Finances et la ministre française déléguée en charge de la Francophonie et des partenariats internationaux, en marge d'une [visite officielle](#). Le partenariat s'articule autour de secteurs identifiés comme prioritaires communs, notamment l'environnement, l'enseignement, l'énergie, les transports et l'agriculture. Ce cadre bilatéral vise à soutenir des projets structurants pour le développement durable de la RDC. L'Agence Française de Développement (AFD) reste l'opérateur financier et technique clé pour la mise en œuvre de ces engagements, poursuivant ainsi son action dans le pays où elle gère un portefeuille de projets significatif. Ce nouveau protocole consolide une relation de coopération existante de longue date entre les deux pays. Il traduit, selon les signataires, une confiance mutuelle et une convergence de vues sur les priorités économiques et institutionnelles. Les autorités de la RDC ont réaffirmé leur détermination à travailler en étroite collaboration avec l'AFD pour assurer la poursuite et la mise en œuvre efficace des projets en cours et à venir.

Washington accélère ses investissements dans les mines stratégiques de la RDC

Les États-Unis concrétisent leur stratégie d'approvisionnement en minéraux critiques en RDC à travers deux opérations distinctes. D'une part, des pourparlers sont en cours avec [Ivanhoe Mines](#) et Gécamines pour acheminer une partie de la production de zinc, cuivre et germanium de la mine de Kipushi vers le nouveau stock stratégique américain relatif au « Project Vault », doté de 12 Mds USD. D'autre part, le consortium américain [Orion Critical Mineral](#) a signé un protocole d'accord pour acquérir 40 % des mines de cuivre et de cobalt Mutanda et Kamoto, exploitées par Glencore, dans une transaction valorisant ces actifs à environ 9 Mds USD. À Kipushi, l'exportation des concentrés vers les États-Unis passerait par une société de négoce créée par la Gécamines et le groupe suisse Mercuria. Gécamines détient 38 % de ce projet, dont la production de germanium est particulièrement stratégique pour les semi-conducteurs. Concernant Mutanda et Kamoto, l'objectif d'Orion est de sécuriser un volume de production proportionnel à sa participation pour des acheteurs américains désignés. Ces deux initiatives constituent les premières avancées tangibles du partenariat stratégique minier signé entre Washington et Kinshasa en décembre 2025. Ces initiatives traduisent la volonté américaine de sécuriser ses approvisionnements et de contrebalancer la domination chinoise dans le secteur minier congolais, tout en favorisant pour la RDC des investissements plus diversifiés. La transaction avec Glencore reste toutefois soumise à des accords définitifs et aux autorisations réglementaires, notamment des autorités congolaises.

La RDC et les Émirats arabes unis scellent un partenariat économique ambitieux

Les présidents de la RDC et des Émirats arabes unis (EAU) ont officiellement signé, lundi 2 février 2026, un Accord de Partenariat Économique Global ([APEG](#)) à Abu Dhabi. Cet accord vise à transformer la relation économique bilatérale, avec l'objectif d'atteindre 10 Mds USD d'investissements d'ici 2030 et d'ouvrir le marché émirati à 6 000 produits congolais. Pour cela, il réduira les barrières tarifaires afin de stimuler les échanges dans des secteurs clés comme les mines, l'agriculture et les énergies propres. Un pilier

majeur de l'accord est le développement du port en eaux profondes de Banana. Le projet, mené par l'opérateur mondial DP World, comprend un quai de 600 mètres et une zone de stockage de 30 hectares, pour une capacité annuelle de 450 000 conteneurs. Conçu comme la porte d'entrée maritime unique pour le commerce conteneurisé de la RDC, ce port doit conférer au pays une indépendance logistique stratégique en lui donnant un accès direct à l'Atlantique. La première phase, dont les travaux ont connu des retards, pourrait être achevée en 2026. L'accord comprend également une dimension stratégique, avec un protocole d'entente sur la coopération dans le secteur minier, visant à renforcer la traçabilité et la sécurisation de la chaîne d'approvisionnement en minerais critiques. Parallèlement, un autre protocole d'entente prévoit une collaboration entre les académies diplomatiques des deux pays, le souci étant de partager des connaissances et de coordonner des programmes de formation. Cette coopération intervient dans un contexte où les échanges non pétroliers entre les EAU et la RDC ont atteint 2,9 Mds USD sur les neuf premiers mois de 2025, en hausse de 16,1 % par rapport à l'année précédente.

vanille, de poivre et de produits frais vers l'Europe et l'Amérique.

Sao Tomé-et-Principe

Levée de l'embargo sur les exportations aériennes depuis Sao Tomé-et-Principe

Le 28 janvier, l'Association du transport aérien international (IATA) a [informé](#) le gouvernement de Sao Tomé-et-Principe de la levée de l'embargo sur les exportations aériennes mis en place en 2017. Cet embargo avait été instauré à la suite d'audits qui avaient constaté des lacunes graves en matière de sécurité et de formation des agents en charge du contrôle et de l'expédition du fret aérien. D'après le journal Tela Non, cet embargo aurait significativement entravé les exportations de chocolat et aurait entraîné la faillite de Flora Speciosa, la seule entreprise nationale de culture et d'exportation de fleurs. Sao Tomé-et-Principe ayant réalisé des progrès significatifs en matière de sécurité et de contrôle du fret aérien, l'IATA aurait décidé de lever l'embargo sur les exportations aériennes. Ainsi, le pays devrait pouvoir augmenter ses exportations de cacao, de

Indicateurs macroéconomiques

	Croissance du PIB réel (en %)			Inflation (moy. Ann, en %)			*Solde Public (en %PIB)			Dette Publique (en %PIB)			Solde courant (en % PIB)			Dette extérieure (en % PIB)		
	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026	2024	2025	2026
Cameroun	3,5	3,8	4,1	4,5	3,7	3,3	-1,5	-0,8	-1,2	42,8	37,9	36,3	-3,1	-3,4	-3,9	27,0	25,9	24,8
Centrafrique	1,9	3,0	3,3	1,5	4,6	3,3	-5,1	-2,5	0,0	60,7	57,1	52,5	-9,1	-7,1	-4,1	30,9	31,1	28,1
Congo	2,1	2,7	2,8	3,1	3,6	3,2	3,6	3,2	2,2	98,0	93,1	89,9	0,1	-5,9	-7,0	36,3	32,5	29,4
Gabon	3,4	1,9	2,6	1,2	1,4	2,5	-3,8	-5,4	-7,2	72,7	76,2	82,0	4,0	1,8	-0,3	32,2	31,3	29,1
Guinée Equatoriale	0,9	-1,6	0,5	3,4	2,9	2,9	-0,6	-1,3	-2,0	36,4	36,6	38,1	-3,3	-3,0	-3,8	6,8	5,1	5,0
Tchad	3,5	3,3	3,6	5,1	4,0	3,6	-2,1	-1,5	-2,4	32,7	31,5	32,5	1,0	-2,3	-2,9	16,6	17,1	18,7
CEMAC	3,0	2,8	3,3	3,8	3,3	3,2	-1,4	-1,3	-1,9	52,5	49,6	49,4	-1,1	-2,7	-3,5	25,3	24,2	23,2
RDC	6,5	5,3	5,3	17,7	8,8	7,1	-1,5	-2,2	-1,6	22,5	19,1	14,6	-3,9	-3,3	-2,1	14,4	15,5	16,7
Sao Tomé	1,1	2,9	4,7	14,4	9,7	7,0	0,9	1,1	2,3	64,8	51,4	45,4	-1,9	-3,3	-3,6	33,3	29,2	25,6

Source : FMI (octobre 2025), *solde budgétaire global (dons inclus)

Evolution des cours des matières premières

	Matières premières énergétiques		Matières premières agricoles			Bois d'œuvre		
	jan-26	Pétrole Brent (USD/barils)	Gaz naturel (USD/mmbtu)	Cacao (USD/kg)	Café (USD/kg)	Huile de palme (USD/mt)	Grumes (USD/mètre cube)	Bois scié
Référence/mesure								
Valeur	62	4	6	9	970	404	629	
Variation mensuelle (%)	-1 %	19 %	-6 %	2 %	-7 %	-1 %	-2 %	
Variation annuelle (%)	-14 %	80 %	-29 %	35 %	-17 %	9 %	3 %	
Variation sur 5 ans	47 %	46 %	138 %	172 %	6 %	-2 %	-1 %	
Variation sur 10 ans	45 %	82 %	67 %	177 %	60 %	8 %	-14 %	

	Matières premières textiles		Matières premières industrielles			Métaux et minerais		
	jan-26	Coton (USD/kg)	Caoutchouc naturel (USD/kg)	Aluminium (USD/mt)	Fer (USD/tmsu)	Cuivre (USD/mt)	Or (USD/once troy)	
Référence/mesure								
Valeur	2	2	2819	102	10812	4087		
Variation mensuelle (%)	-1 %	1 %	1 %	-1 %	1 %	1 %		
Variation annuelle (%)	-8 %	-11 %	9 %	2 %	19 %	54 %		
Variation sur 5 ans	-3 %	-12 %	46 %	-18 %	53 %	119 %		
Variation sur 10 ans	9 %	64 %	92 %	119 %	125 %	276 %		

Source : World Commodities Markets (Banque mondiale, actualisation au rythme mensuel)



Agenda des évènements économiques et institutionnels à venir

Date	Evènement	Lieu
9-13 février 2026	Pavillon France organisé par Business France, au 23 ^{ème} Congrès International de l'Association Africaine de l'Eau et de l'Assainissement	Yaoundé (Cameroun)
26-29 mars 2026	14 ^e Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC)	Yaoundé (Cameroun)
11-12 mai 2026	Sommet Afrique-France <i>Africa Forward</i>	Nairobi (Kenya)
12-21 juin 2026	PROMOTE 2026, sous le thème « Entreprises privées et environnement des affaires : quels repères face aux défis économiques nationaux et internationaux ?»	Yaoundé (Cameroun)
15-19 juin 2026	Pavillon France organisé par Business France, au Salon International de l'Entreprise, de la PME et du Partenariat PROMOTE	Yaoundé (Cameroun)
16-19 juin 2026	EU Business Week	Yaoundé (Cameroun)
17 juin 2026	Wine Tastin organisé par Business France	Douala (Cameroun)
17-18 novembre 2026	Ambition Africa 2026	Paris (France)

Clause de non-responsabilité – La Direction générale du Trésor s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, elle ne peut en aucun cas être tenue responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Efi FRAGER (Service économique régional de Yaoundé)

Rédacteurs :

Ibrahim BARRY- Mohamed AYIAGNIGNI – Adrien REBET- Evelyne SILA – Noémie DAVID – Laura LANDREIN (SER Yaoundé) ;

Guillaume PREVOST - Ingrid ORAMALU (SE Brazzaville) – Amanda BROUILLARD (SE Brazzaville) ;

Michel BOIVIN – Fanny SCHAEFFER (SE Libreville) ;

Pierre SEJOURNE – Joël KAZADI KADIMA (SE Kinshasa) ;

[Rendez-vous sur cette page](#) pour vous abonner & suivez notre page Linkedin.